

Nantes, le 23 novembre 2017

Le 19 septembre dernier, les supporters nantais apprenaient au cours d'une conférence de presse le lancement d'un projet de nouveau stade pour le FC Nantes, englobé dans un programme immobilier de grande ampleur (portant le nom improbable de YelloPark) qui transformerait en profondeur le quartier Beaujoire.

Pendant plusieurs semaines, la Brigade Loire a pris le temps nécessaire pour étudier les tenants et les aboutissants du projet présenté par le FC Nantes et le groupe immobilier Réalités. Les membres ont été consultés, le débat interne a été riche et a mis en évidence plusieurs points sensibles.

Alors que notre groupe vient de participer à la première réunion de concertation organisée par le club et qu'il n'a obtenu que peu de réponses aux questions qu'il se posait, le temps est venu de nous exprimer publiquement et de partager nos doutes et nos interrogations sur ce sujet cher à tous les amoureux du FC Nantes.

- Notre première question est celle que tout le monde se pose : pourquoi construire un nouveau stade à Nantes ? La Beaujoire est un stade récent (elle n'aura que 40 ans en 2024), solide (sa structure peut tenir encore 50 ans) et populaire (lieu préféré des Nantais). C'est en outre l'un des plus beaux stades français, connu dans le monde entier et dont la silhouette est reconnaissable parmi tous. Ces dernières années, des investissements financiers importants ont permis sa rénovation (sièges, tribune de presse, carré V.I.P., loges, P.C. Sécurité, éclairage, vidéosurveillance, etc.). Au cours de la présentation du projet le 19 septembre 2017, il est d'ailleurs bien curieux d'avoir omis de citer les exemples de Lens, Saint-Etienne ou Marseille, qui ont su faire évoluer leur stade.

Contrairement aux allégations des pro-nouveau stade, la Beaujoire est aujourd'hui bien aux normes UEFA et se trouve sous sa forme actuelle dans les projets pour la Coupe du Monde de rugby France 2023 et les Jeux Olympiques de Paris 2024. D'ailleurs, de l'aveu même des promoteurs du projet, l'organisation à mettre en place pour accueillir ces deux compétitions dans un quartier en pleins travaux paraît aujourd'hui particulièrement compliquée. De plus, si la Beaujoire est théoriquement dans l'incapacité d'accueillir une finale de Coupe d'Europe ou des matchs de Coupe du Monde FIFA, le projet de futur stade serait lui aussi sous-dimensionné pour de tels événements.

Concernant la capacité de la Beaujoire (+ de 35 500 places après les récents travaux), elle est largement satisfaisante au regard des affluences constatées à Nantes ces dernières années. Depuis 1996, le taux de remplissage moyen est en effet de 66% et l'affluence moyenne proche des 25 000 supporters.

Qui plus est, une étude approfondie de la fréquentation des nouveaux stades français construits pour l'EURO 2016 montre que leur construction était justifiée dans deux cas : Lille et Nice, deux clubs dont les stades précédents étaient sous-dimensionnés et vétustes, ce qui n'est pas le cas de la Beaujoire. Pour Lyon et Bordeaux, au regard des affluences actuelles, Gerland et Lescure auraient très bien pu continuer à accueillir leurs clubs respectifs, et ce malgré de bons résultats sportifs. Une constante pour toutes ces enceintes : l'effet « nouveau stade » n'aura duré qu'un an, tout comme pour la Beaujoire en 1984, et l'on constate partout une baisse significative du nombre de spectateurs après la 1ère année.

Enfin, les stades Lescure et Gerland étaient difficilement modernisables du fait de leur inscription au registre des monuments historiques, ce qui n'est encore une fois pas le cas de la Beaujoire.

Nous en sommes convaincus depuis très longtemps : bien davantage que l'objet architectural, la donnée à prendre en compte pour décider de construire un nouveau stade est la fréquentation moyenne du club sur les dernières années.

Si la Beaujoire tient une place si particulière dans le cœur des supporters nantais, c'est qu'elle est un véritable stade de football, qui transpire la passion et l'histoire du FC Nantes, et non une salle de spectacles aseptisée et formatée pour le foot business. Elle dispose d'une identité propre, facilement identifiable, qui en fait un atout majeur dans la promotion du FC Nantes. Au vu de l'évolution des stades en France et en Europe, l'inquiétude est grande de voir s'élever un nouveau complexe commercial au naming douteux, au sein duquel l'aspect sportif ne serait plus prioritaire.

- Dans l'éventualité où un nouveau stade verrait le jour, quel serait son coût réel ? Un montant de 200 millions d'euros est avancé pour la construction du stade mais, l'expérience le montre, des retards et des imprévus ne sont pas à écarter. En effet, pour tous les stades construits en France ces dernières années, le budget initial a été dépassé. Dans certains cas (Lille, Nice, etc.), il a même pratiquement doublé après construction. Dès lors, même si les fonds investis sont garantis « 100% privés », la question de la solidité financière du projet et du montage financier basé en partie sur les bénéfices dégagés par la réalisation d'un programme immobilier se pose.

De la même manière, le fait que le stade ne coûte « pas un centime » à la municipalité implique donc que les infrastructures routières n'évolueront pas. Dans un quartier saturé aux heures de pointe, comment envisager sérieusement un tel programme immobilier sans le moindre aménagement à réaliser par la Ville de Nantes ?

Enfin, quid des coûts de ré-achat et de destruction du stade actuel ?

- Quelles garanties pour le FC Nantes à l'avenir ? Le loyer actuel de la Beaujoire versé par le club à la Ville de Nantes est de 140 000 EUR par an. Si le nouveau stade est construit, ce loyer passera à 4 millions d'euros par an et sera versé aux propriétaires/actionnaires. En cas de mauvais résultats sportifs entraînant des problèmes de trésorerie et l'impossibilité de payer ce loyer, que se passera-t-il pour le FC Nantes ? Si les propriétaires du stade décident un jour d'augmenter le loyer, quels seront les recours pour notre club ? Si le club est un jour vendu, que décideront les propriétaires du stade ? Enfin, si le nouveau stade a besoin d'évoluer et que des travaux sont engagés, qui paiera la facture ? Flava Groupe, Réalités, le FC Nantes ? De nombreux cas dans toute l'Europe montrent que des désaccords entre des clubs et les propriétaires de leur stade sont possibles.

Et si le montage financier proposé par les promoteurs du projet est aujourd'hui rare en Europe, c'est bien parce que les différentes tentatives passées se sont révélées catastrophiques.

Au milieu de toutes ces questions, une seule certitude : un tel projet entraînerait la disparition du stade de la Beaujoire, donc du seul stade municipal capable d'accueillir le FC Nantes à un haut niveau. Un futur stade 100% privé impliquerait une gestion totalement privée, sans influence possible de la Ville de Nantes dans l'éventualité où les intérêts du FC Nantes et du sport nantais seraient menacés.

Enfin, contrairement à ce que l'on peut entendre depuis quelques jours, il n'existe à l'heure actuelle aucune perspective d'évolution quant à la situation du FC Nantes, qui restera locataire quoi qu'il arrive. Le FC Nantes se retrouve donc dans la situation absurde d'un locataire enthousiaste à l'idée de voir son loyer multiplié par 28...

- De nombreux autres points restent en suspens comme :
 - la disparition des espaces verts, ce que refusent d'admettre les promoteurs du projet
 - la disparition des buvettes autour du stade (qui confèrent aux abords de la Beaujoire son atmosphère populaire appréciée de tous)
 - l'architecture du stade et le maintien d'une tribune debout pensée pour les supporters
 - le contenu exact du programme immobilier
 - les problèmes de stationnement : la multiplication des logements et des bureaux sera-t-elle réellement compensée par les nouvelles places de parking ? Le quartier étant déjà surchargé lors des événements du Parc des Expositions et de la Beaujoire.

Compte-tenu de toutes ces interrogations, de nos nombreux doutes et de nos craintes pour l'avenir du FC Nantes si un tel projet allait à son terme, nous demandons, plus que jamais, à qui profiterait réellement ce nouveau stade, et le programme immobilier qui l'accompagne ?

Au vu de nos recherches et des éléments en notre possession, nous ne pouvons associer notre nom à un quelconque avis favorable au projet, ni à un quelconque engouement en faveur du nouveau stade.

Au-delà de cette prise de position, nous appelons les différents acteurs du paysage footballistique nantais à une réelle réflexion sur le projet qui, s'il était confirmé et réalisé, scellerait le destin de notre club de cœur à des intérêts privés complètement indépendants du FC Nantes. Et compromettrait ainsi sérieusement la pérennité du club.

Alors que l'équipe municipale se plaît d'ordinaire à mettre en avant la concertation et la démocratie participative dans ces méthodes de travail, nous sommes par ailleurs très étonnés qu'aucune consultation digne de ce nom n'ait accompagné un projet aussi important pour la ville de Nantes.

La consultation menée en ce moment par le club et Réalités est en effet limitée : elle ne porte que sur le futur stade et non sur le projet dans son ensemble. Et ne se conforme donc pas au souci de l'intérêt général que tout Nantais est en droit d'attendre de la part de ses élus.

En attendant des réponses concrètes, nous demandons à la Ville de Nantes de mettre ce projet en suspens, de geler la cession des terrains et de mettre en place une véritable consultation sur l'avenir du Stade de la Beaujoire et de son quartier. En parallèle, nous encourageons toutes les initiatives allant dans le sens d'une véritable concertation sur l'intérêt d'un nouveau stade et toutes les possibilités qui seront données aux supporters nantais d'exprimer leur avis sur ce sujet. Et nous nous tenons à la disposition de la Ville de Nantes pour la tenue d'un débat serein, équilibré et raisonné.